



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pharmaciens

Question écrite n° 78261

## Texte de la question

M. Bernard Depierre attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les préoccupations des pharmaciens. En effet, ceux-ci s'inquiètent du peu de prise en compte de leur rôle dans la chaîne de prescription et d'exécution des soins : ils sont les premiers à pouvoir agir pour le développement des médicaments génériques, et des acteurs essentiels des politiques de prévention et d'information auprès du public. Par ailleurs, le déséquilibre de la répartition des officines sur le territoire national les alarme. Au moment où les questions budgétaires sont à l'ordre du jour, il souhaiterait savoir quelle place est faite à ce secteur dans les préoccupations gouvernementales.

## Texte de la réponse

L'évolution des missions dévolues aux pharmaciens d'officine a conduit ces derniers à devenir de véritables partenaires du système de soins. Les pharmaciens sont en effet de plus en plus souvent intégrés dans les réseaux de santé constitués entre professionnels de santé qui contribuent à améliorer l'efficacité et la sécurité des soins. Ainsi, par exemple, au sein de ces réseaux, peuvent-ils apporter leurs compétences pour la recherche du soin le plus adapté et pour lutter contre l'iatrogénie. Par ailleurs, il convient de constater que la répartition géographique des officines est à présent globalement satisfaisante. La réalité des besoins dans les communes rurales est désormais prise en compte avec des pharmacies de proximité qui remplissent leur rôle de soutien et de conseil dans le suivi et l'observance des traitements. Enfin, des nouvelles dispositions législatives vont permettre de favoriser les regroupements au sein d'une même commune afin de remédier au surnombre des pharmacies en centre-ville qui met en cause la survie économique de certaines d'entre elles.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Depierre](#)

**Circonscription :** Côte-d'Or (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 78261

**Rubrique :** Pharmacie et médicaments

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé et solidarités

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 novembre 2005, page 10473

**Réponse publiée le :** 7 mars 2006, page 2597